

	SITE ESQUIROL :CONSIGNES DE SECURITÉ		
	Document d’information	Version 1 du 05/09/2025	3.2.9
Emetteur : Département du Développement de la Formation Initiale et de l’Intégration Professionnelle – logistique		Validation : Département du Développement de la Formation Initiale et de l’Intégration Professionnelle	
Destinataire : professionnels de l’établissement – apprenants – visiteurs			

1 Introduction

L'Instituts de formation paramédicale Esquirol est un établissement recevant du public (ERP) de type R2ème catégorie (Établissement d'enseignement accueillant de 701 à 1500 personnes). En matière de sécurité, les principes qui guident la réglementation applicable s'attachent à ce que l'établissement soit conçu de manière à permettre :

- de limiter les risques d'incendie,
- d'alerter les occupants lorsqu'un sinistre se déclare,
- de favoriser l'évacuation des personnes tout en évitant la panique,
- d'alerter des services de secours et faciliter leur intervention.

Nous sommes tenus de respecter les mesures de prévention et de sauvegarde propres à assurer la sécurité des personnes.

Les E.R.P. doivent :

- Disposer d'une ou plusieurs façades en bordure de voies ou d'espaces libres permettant l'évacuation du public,
- Permettre l'accès et la mise en service des moyens de secours et de lutte contre l'incendie,
- Être dotés de dispositifs d'alarme et d'avertissement, d'un service de surveillance et de moyens de secours contre l'incendie.

Sur le bâtiment, le référent sécurité incendie dans l'Institut est :

Monsieur Jean Charles LAFONT (poste interne 31 79 60)

Sur le site de HEH, un service de sécurité incendie est disponible en permanence au 18.21

Cependant, dans ce type d'établissement, prévenir le risque d'incendie doit être la préoccupation de tous. Il convient de respecter les règles élémentaires de sécurité pour éviter la plupart des incendies. C'est pour cela que vous devez être sensibilisés aux risques incendie et à la conduite à tenir en cas de sinistre. Ce document aborde les moyens de secours liés à la sécurité du bâtiment ainsi que vos obligations à respecter en cas de sinistre.

2 Les moyens de secours de l'établissement

L'institut est équipé d'un système de sécurité incendie :

- Une alarme retentit s'il y a détection de feu ou de fumée.
- Des boîtiers vitrés rouges permettent le déclenchement manuel de l'alarme incendie.
- Des plans d'évacuation sont placés aux points stratégiques avec indication des escaliers et du circuit d'évacuation approprié.
- Des extincteurs à eau pulvérisée et à dioxyde de carbone sont à votre disposition si besoin est et des "robinets d'incendie armé" (RIA) sont à la disposition des services de secours.

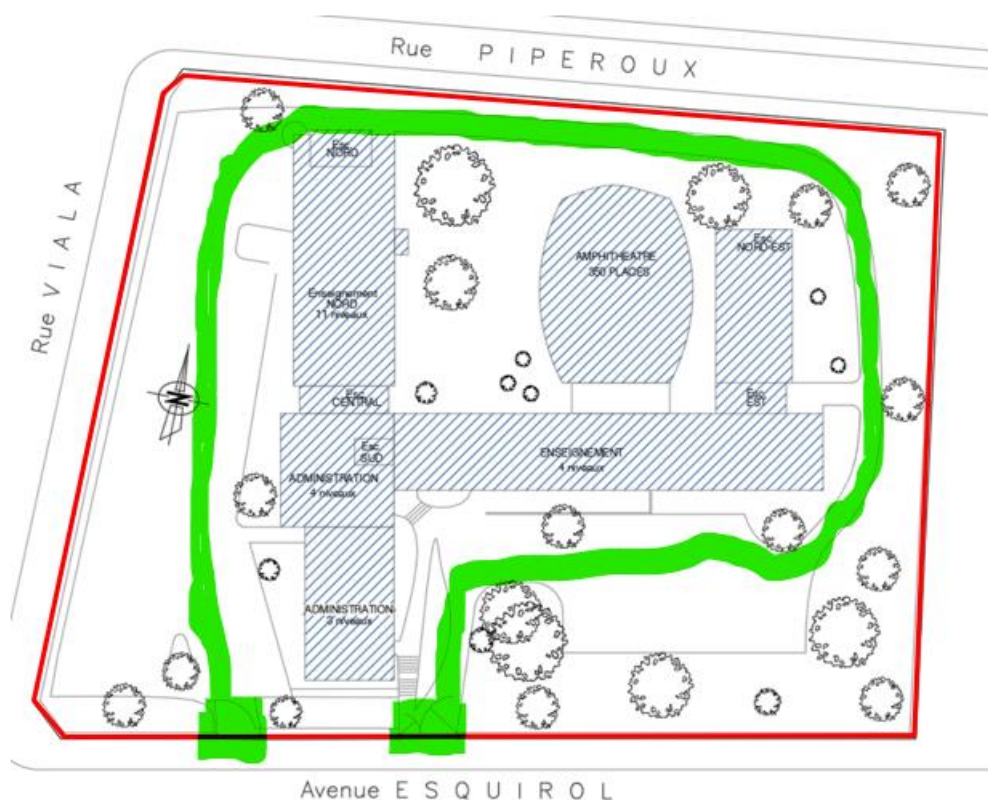
 	SITE ESQUIROL : CONSIGNES DE SECURITÉ		
	Document d'information	Version 1 du 05/09/2025	3.2.9

A chaque étage et dans chacune des salles sont affichés :

- le plan du bâtiment avec les circuits d'évacuation,
- les consignes de sécurité.

3 Consignes générales

- Ne pas gêner le fonctionnement des portes coupe-feu. La fermeture automatique de ces portes empêche la propagation des FEUX et des FUMÉES.
- Ne pas encombrer les circulations et le perron pour permettre une évacuation sans risque d'obstruction.
- Les véhicules de secours doivent avoir la possibilité de circuler, à tout moment, autour des bâtiments de l'Institut. Tous les accès (entrée principale, entrées annexes, garage), ainsi que les accès aux façades doivent être dégagés. **Respecter les règles de stationnement pour ne pas entraver le passage des véhicules de secours. Il est STRICTEMENT INTERDIT DE STATIONNER aux endroits indiqués en vert sur le plan :**



- Les moyens de lutte contre l'incendie (extincteurs, RIA) doivent toujours rester accessibles.
- L'extincteur à eau ne doit absolument pas être utilisé sur les feux d'origine électrique.
- L'extincteur CO2 ne doit être utilisé que pour les feux d'origine liquides, gazeux et électriques.
- En dehors des matériels pédagogiques et des équipements installés par l'établissement, **il est STRICTEMENT INTERDIT de brancher des appareils électriques notamment de cuisson (four,**

 	SITE ESQUIROL : CONSIGNES DE SECURITÉ		
	Document d'information	Version 1 du 05/09/2025	3.2.9

plaques, barbecue, friteuse...) dans l'institut.

- Toute activité susceptible de générer des risques pour les biens et les personnes doit faire l'objet d'une autorisation préalable auprès de la coordination.

4 Consignes importantes à respecter en cas d'alerte incendie :

Chacun doit se conformer aux consignes Incendie qui sont affichées dans les circulations et les salles de classe et respecter la procédure d'évacuation.

Vous devez obtempérer aux ordres donnés par l'enseignant, l'intervenant ou le personnel de la coordination en charge de l'évacuation des locaux et rejoindre le point de rassemblement.
Lors de l'évacuation des locaux, si vous êtes en cours, vous devez suivre l'enseignant ou l'intervenant en charge de votre groupe ou promotion et
Restez groupés jusqu'au point de rassemblement où l'appel ou un comptage du groupe sera fait.

 RISQUE INCENDIE  31 79 79  18 ou 112 ALERTER  ALLO LA SÉCURITÉ ou LES POMPIERS ? — Si j'aperçois un DÉBUT D'INCENDIE j'indique où je me trouve précisément Je DÉCRIS ce que je vois — Je peux aussi DONNER L'ALARME avec le DÉCLENCHEUR MANUEL  — Si J'ENTENDS l'alarme, je repère dans mon environnement (couloir, locaux) le DÉTECTEUR qui clignote en ROUGE OU L'INDICATEUR D'ACTION allumé au-dessus d'une porte  — Le PERSONNEL DÉSIGNÉ se charge de l'EXPLOITATION du Système de Sécurité Incendie	LUTTER  MOYENS DE SECOURS — En attendant les secours, je LUTTE contre le feu naissant à l'aide des EXTINCTEURS les plus proches — Je REFERME impérativement la porte du local sinistré après mon intervention — Je FERME si possible les portes et fenêtres des autres locaux à proximité 	ÉVACUER  QUITTEZ LES LIEUX — J'ÉVACUE immédiatement le bâtiment en empruntant les ESCALIERS et les ISSUES DE SECOURS — J'OBÉIS aux consignes des GUIDES et SERRE-FILES. — A l'extérieur, je M'ÉLOIGNE du bâtiment. — Je me RASSEMBLE en ordre et procède au RECENSEMENT des personnes manquantes avec un enseignant qui informera immédiatement les responsables de l'évacuation 
---	---	---

 	SITE ESQUIROL : CONSIGNES DE SECURITÉ		
	Document d'information	Version 1 du 05/09/2025	3.2.9

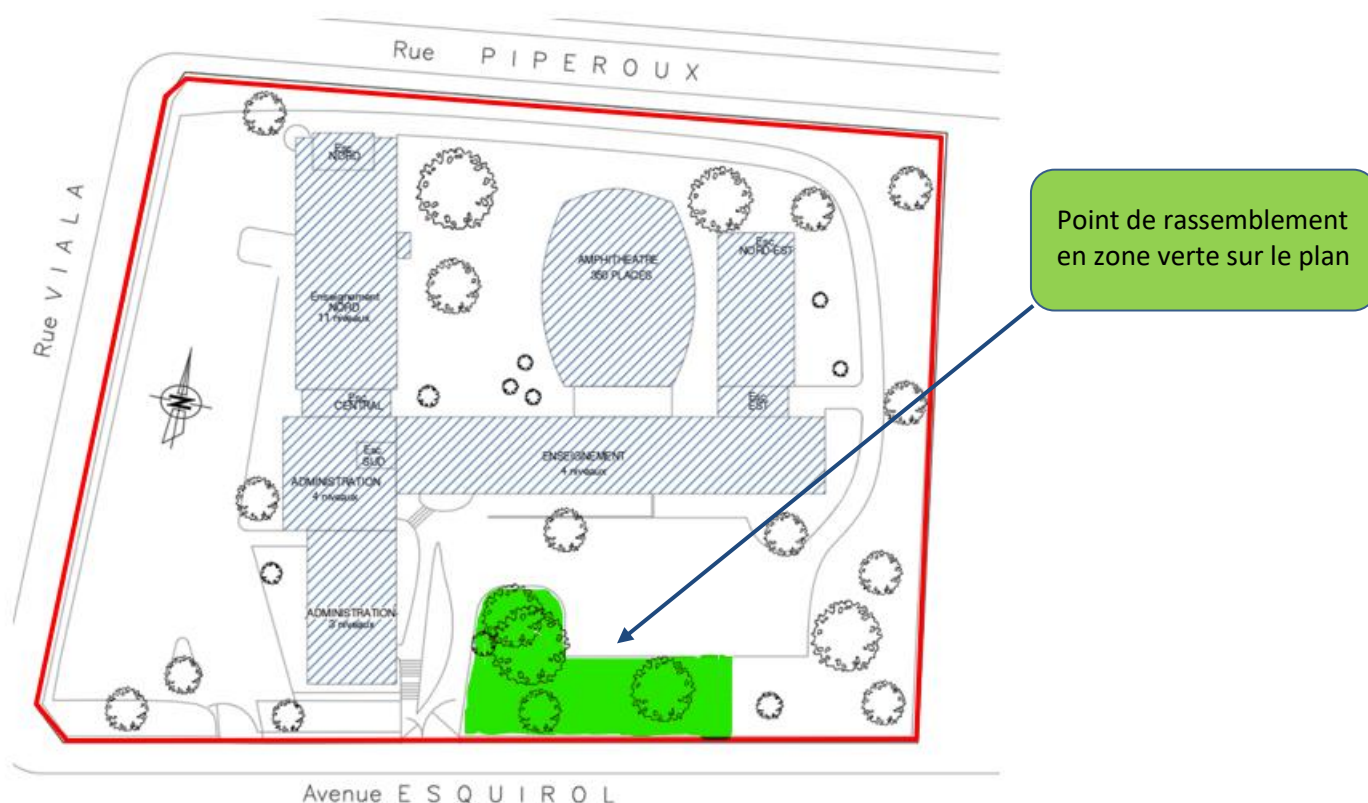
Procédure d'évacuation :

Des exercices d'évacuation sont programmés périodiquement conformément à l'article R33 de l'Arrêté du 13 janvier 2004 portant approbation de dispositions complétant et modifiant le règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (dispositions générales et établissements de type R).

Dès le déclenchement de l'ALARME, l'enseignant ou l'intervenant doit faciliter et contrôler l'évacuation de la salle.

Chaque enseignant ou intervenant est chargé :

- d'assurer la fermeture des fenêtres,
- de faire sortir les étudiants dans le calme et sans rien prendre,
- de refermer la porte derrière lui,
- d'assurer l'évacuation des étudiants vers l'issue de secours la plus proche en utilisant le parcours indiqué sur les plans d'évacuation et reconnu en temps normal puis de les conduire au point de rassemblement.



 	SITE ESQUIROL :CONSIGNES DE SECURITÉ		
	Document d'information	Version 1 du 05/09/2025	3.2.9

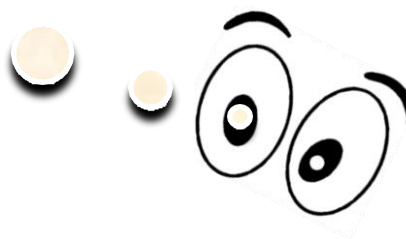


**Pour ACCELERER L'EVACUATION et SAUVER DES VIES,
EMPRUNTEZ LES DIFFERENTES ISSUES DE SECOURS disponibles sur
le site !**

LA SECURITE DES AUTRES , C'EST AUSSI LA



**Apprenez à repérer
ces symboles lors de
vos déplacements
dans l'établissement !**



**SORTIE DE
SECOURS**



 	SITE ESQUIROL : CONSIGNES DE SECURITÉ		
	Document d'information	Version 1 du 05/09/2025	3.2.9


31 79 79

17 ou 112

RISQUE MALVEILLANCE

PRÉVENIR	AGIR	RÉAGIR
 VOLS — Je VEILLE à la sécurité des biens en fermant à clef les salles de cours et les portes des bureaux — Je SURVEILLE mes effets personnels — Je CONSERVE mes biens de valeurs avec moi — Je REPÈRE ET SIGNALE toute personne au comportement suspect qui agit avec : - Dissimulation : capuche, casquette... - Esquive : évite la prise de contact avec le personnel - Délinquance astucieuse : usurpation de fonction, de badges, de tenues professionnelles - Opportunisme, repérage : déambule sans but précis et profite de l'absence de vigilance, de portes ouvertes... 	 INTRUSION / DÉGRADATION avec ou sans vol — Je N'OUVRE PAS aux inconnus Préservation des traces et indices — Je NE TOUCHE RIEN (ni porte, ni poignée, ni vitre, ni objets) — Je NE MARCHE PAS dans la pièce — J'EMPÊCHE quiconque de rentrer avant l'arrivée de la sécurité — J'ALERTE ou FAIS ALERTER la sécurité ou la police — Je RECENSE les personnes présentes, ayant pu voir, entendre ou toucher quelque chose — J'inventorie ce qui a pu être volé, je PRENDS DES PHOTOS 	 MENACE / AGRESSION verbale ou physique Face à un individu au comportement agressif — Je ne reste PAS SEUL avec lui — Je PARLE FORT pour me faire entendre du personnel présent — Je me METS À L'ABRI, en sécurité dans un local verrouillable, etc... — J'ALERTE ou FAIS ALERTER immédiatement la sécurité ou la police — Je M'ÉCHAPPE notamment par les issues de secours OBJETS/COLS/BAGAGES Je préviens immédiatement un enseignant dès repérage d'un objet qui semble abandonné 

ECOLE HCL - ESQUIROL

DP003 HCL - janvier 24

Auteurs : Aimée CARRIER
Validation : Angèle DORBON
Contacts : Aimée CARRIER
Date de 1^{ère} version : 05/09/2025
Mots clés : sécurité / Incendie / malveillance